

La reprise de l'emploi et le Pacte mondial pour l'emploi

Les enjeux

La crise financière qui a débuté au deuxième semestre 2007 s'est rapidement muée en une crise économique mondiale et s'est accompagnée de difficultés sans précédent sur le marché du travail et dans le domaine social. Partout dans le monde, qu'il s'agisse des pays avancés, émergents ou en développement, tous ont dû faire face à la perspective d'une hausse mondiale prolongée du chômage, de la pauvreté et des inégalités, et à des difficultés constantes pour les entreprises. Pour faire face à une telle crise, les pays devaient engager des politiques intégrales et prioritaires afin de protéger les personnes et promouvoir l'emploi.



La réponse de l'OIT

En juin 2009, la Conférence internationale du Travail, avec la participation des délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, a adopté à l'unanimité le **Pacte mondial pour l'emploi** – soit un ensemble de mesures équilibrées et réalistes que les pays, avec l'appui des institutions régionales et multilatérales, pourraient adopter afin d'atténuer l'impact de la crise et accélérer le redressement de l'emploi. Le Pacte atténue les répercussions sociales de la crise mondiale sur l'emploi et propose aux pays des politiques axées sur l'emploi, qu'ils devront adapter en fonction de leurs besoins nationaux.

Le Pacte mondial pour l'emploi est l'instrument principal utilisé par l'OIT pour donner effet aux principes de la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008); ce pacte a pour ef-

fet d'appliquer à la crise l'ensemble des dispositions contenues dans l'Agenda de l'OIT pour le travail décent. Il a pour objectif de promouvoir des emplois décents et de protéger les personnes. Il a été vivement appuyé aux niveaux multilatéral et régional.

Le pacte mondial pour l'emploi est un cadre d'action pour l'élaboration de politiques et de mesures pour l'emploi, la protection sociale et la mise en conformité avec les normes du travail, et également pour promouvoir les processus de dialogue social. Les activités de l'OIT sur la promotion de l'emploi contribuent à un engagement plus vaste consistant à aider les États membres et les partenaires sociaux à concevoir des politiques d'emploi et de protection sociale qui répondent aux priorités et circonstances nationales.

L'OIT appuie les États membres et les partenaires sociaux dans l'élaboration de leurs mesures spécifiquement destinées à la crise et à la promotion de la relance, pour donner effet au Pacte – une priorité inscrite dans leurs programmes nationaux pour le travail décent. Dans le domaine de l'emploi, ces mesures incluent:

L'observation des tendances des marchés du travail et des voies vers la reprise: le site Internet de l'Observatoire du BIT sur la crise mondiale de l'emploi diffuse des informations concernant les répercussions de la crise sur les marchés du travail, tandis que des rapports tels que les Tendances mondiales de l'emploi (2010) présentent une évaluation de l'impact de la crise et les mesures pour y faire face;

L'amélioration de la capacité des pays à produire et utiliser des informations relatives au marché du travail: le BIT a accéléré un certain nombre d'activités d'appui technique et, de concert avec son Centre international de formation de Turin, Italie, propose des cours de formation pour renforcer la capacité des membres en termes de collecte et d'analyse des statistiques du travail ;

Le renforcement des diagnostics au niveau des pays et l'offre de conseils sur la politique de l'emploi. Les évaluations d'impact sur l'emploi jettent les bases requises pour l'élaboration de politiques et programmes de création d'emplois qui limitent le risque de chômage à long terme et d'une extension du secteur informel. De telles évaluations ont été conduites dans les pays suivants: Bangladesh,

Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Libéria, Pakistan, Philippines, Ouganda et Vietnam;

L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes publics pour emploi en recourant aux investissements dans les infrastructures en vue de surmonter la crise dans un certain nombre de pays, notamment: Azerbaïdjan, Cambodge, El Salvador, Inde, Indonésie, Kenya, Libéria, Mozambique, Népal, Pakistan, Paraguay et Zimbabwe. Bien souvent, ces programmes sont mis en œuvre en partenariat avec, par exemple, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale.

L'appui aux services publics nationaux de l'emploi pour les aider à développer leurs activités d'appariement de la demande et de l'offre d'emplois, la fourniture de conseils et de services de formation, par exemple en aidant l'Association mondiale des services d'emploi publics à choisir comme thème principal de son Congrès de 2009 la riposte à la crise et la mise en œuvre d'une enquête auprès de ses effectifs, afin de collecter et diffuser les bonnes pratiques. L'OIT a également facilité l'échange de données d'expérience nationales (p.ex. au Chili et au Vietnam, ainsi qu'en Afrique, dans le cadre de la Conférence régionale des services de l'emploi, au Cameroun);

Établir un inventaire, à l'échelon de l'OIT, des mesures adoptées face à la crise et des interventions en vue de la reprise, pour donner suite à une demande du G20. L'inventaire comprend 54 pays de toutes les régions et catégories de revenus; 32 mesures spécifiques ont été regroupées sous le titre du Pacte mondial pour l'emploi. L'OIT et la Banque mondiale sont convenues de collaborer sur les évaluations d'impact des réponses à la crise, de mettre à jour et d'élargir l'inventaire des politiques, et de faire en sorte que cet inventaire soit plus largement accessible aux décideurs et aux chercheurs.

Étant donné que les répercussions de la crise économique et financière se sont intensifiées durant le deuxième semestre de l'année 2009, plusieurs pays ont demandé des formes de soutien plus intégrées, et notamment:

- les pays qui ont déjà adopté un programme intégré de mesures contre la crise, demandent une révision et un renforcement de leur train de mesures (p.ex. la Bulgarie et l'Afrique du Sud);
- les pays qui ont exprimé leur intérêt pour l'élaboration de leur propre pacte national pour l'emploi ou un instrument similaire (p.ex. El Salvador et l'Indonésie).

L'approche générale pour l'octroi d'un appui bien coordonné à ces pays, se fonde sur les principes suivants:

- présence d'un dialogue social tripartite solide et d'un engagement général, et plus spécifique-ment, un engagement à renforcer les capacités des mandants;
- un examen complet des mesures prises contre la crise et des mesures de relance basées sur les principes et le cadre de mesures énoncés dans le Pacte mondial pour l'emploi;
- l'établissement d'une feuille de route pour les mesures politiques nationales supplémentaires classées rigoureusement par ordre de priorité.

Principaux outils et ressources

BIT. 2009. Observatoire du BIT sur la crise mondiale de l'emploi: à www.ilo.org/jobcrisis. Mises à jour régulières.

—. 2009. *Country level rapid impact assessment of the crisis on employment: A guide* (Genève).

_. 2010. ILO support to the national implementation of the Global Jobs Pact in countries committed to an integrated application of the GJP, 12 mars.

_. 2009. Protecting People, Promoting Jobs, ILO submission the G20 Summit in Pittsburgh, United States, septembre 2009 (voir http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/protecting_people_promoting_jobs.pdf)

BIT (2010) Accélérer une reprise riche en emplois dans les pays du G20: Leçons de l'expérience, rapport préparé pour la réunion des ministres du travail et de l'emploi du G20, avril 2010. (voir http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/g20_report_accelerating_fr.pdf)

ILO. 2010. Crisis policy response policy brief series. BIT. Institut international d'études sociales, 2010, Rapport sur la sécurité sociale dans le monde, Assurer une couverture sociale en temps de crise et au-delà.

BIT. Institut international d'études sociales, 2009, Lutter contre la crise par le travail décent.



David Lamotte
Coordonnateur, Mise en œuvre
du Pacte mondial pour l'emploi

Nous contacter:
Secteur Emploi
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Tél: +41 22 799 6853
Courriel: edempsu@ilo.org
www.ilo.org/jobspact

Secteur de l'emploi